

> Intitulé de l'emploi

Concepteur/développeur

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le concepteur/développeur conçoit et réalise des programmes informatiques sur la base des spécifications fonctionnelles émises par les MOA (maîtrises d'ouvrages) et sous la responsabilité d'un chef de projet MOE (maîtrise d'œuvre). Il maintient les applications en production.

> Activités principales

- Analyse des cahiers des charges et finalisation des dossiers de conception détaillée
- Modélisation, conception et développement des applications conformes aux besoins des utilisateurs et facilement maintenables
- Contribution au bon déroulement des tests fonctionnels et techniques en relation avec les utilisateurs
- Préparation de la mise en production des applications.
- Élaboration de la documentation technique et de la documentation utilisateur
- Réalisation des travaux de maintenance corrective, réglementaire et évolutive sur les applications

> Compétences requises

Savoir :

- Méthodes d'analyse et de conception
- Langages de programmation en vigueur et outils de développements
- Environnements techniques et base de données
- Outils décisionnels

Savoir-faire :

- Maîtriser les problématiques de développement d'applications
- Maîtriser les problématiques de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (MOA-MOE)
- Maîtriser l'expression écrite et orale

• Comportements professionnels

- Rigueur, méthode
- Esprit d'initiative
- Disponibilité
- Souci de la qualité
- Sens aigu de l'analyse et de la synthèse
- Sens de l'écoute
- Autonomie
- Sens du travail en équipe

> Conditions particulières d'exercice

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution des technologies

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Mise à niveau des connaissances, veille technologique

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet maîtrise d'œuvre système d'information